

Le ch'ti message du citoyen

Mieux
vivre
ensemble
à Lille



Depuis janvier 2008, trois groupes d'adultes appartenant à 3 centres sociaux travaillent sur un projet de « guide de l'habitant ».

Quelques questions centrales ont mobilisé ces personnes :

comment mieux vivre dans son logement ? Comment consommer de façon plus durable ? Qu'est-ce qu'un citoyen responsable ?

Les informations, échanges et rencontres ont permis à ces groupes d'avoir une approche plus objective des problèmes et des dispositifs mis en œuvre pour y répondre.

C'est ainsi que de fil en aiguille, le guide s'est construit, tenant compte uniquement des conseils et propositions de ces habitants à destination de tous les Lillois.

Remercions chaleureusement tous celles et ceux qui ont fait que ce guide existe.

Sommaire



Comment consommer responsable ? 3

- En réduisant nos déchets 3
- En achetant autrement 5
- En utilisant des produits sains 6
- En lisant les étiquettes des produits 7
- Le surendettement 8
- Faire ses courses avec les saisons 9
- En économisant de l'eau 10
- Contacts utiles 10



Comment bien vivre dans son logement ? 11

- Qu'attendons-nous d'un logement ? 11
- Il y a logement et logement ! 12
- Informations utiles 13
- Comment faire des économies d'énergie ? 14
- Le prix de l'énergie va-t-il encore augmenter ? 16
- Contacts utiles 16



Comment devenir un éco-citoyen responsable ? 17

- En privilégiant la mobilité douce 17
- Postes proposées par les habitants 18
- En agissant en faveur de la propreté dans la ville 18
- Contacts utiles 18

Un guide fait par et pour les habitants de Lille.



Comment consommer responsable ?

Des prix trop hauts, des montagnes de déchets, des valeurs pas très solidaires, les fléaux du monde moderne auxquels nous pouvons apporter quelques solutions non négligeables.

1 En réduisant nos déchets



Vive le tri sélectif !

Le tri est un geste quotidien fondamental, il permet de réduire concrètement et efficacement le taux de gaz à effet de serre*. Afin de rendre encore plus pertinent ce geste, il nous semble évident d'impliquer les enfants dans ces pratiques.

Pensons-y...

Grâce au tri, on peut recycler : les boîtes de conserve, les bouteilles et flacons en plastique, les boîtes et emballages carton, le papier, le verre.

Entre 700 et 800 kilos de pétrole brut sont économisés pour 1 tonne de plastique recyclé. 2,5 tonnes de bois sont épargnées pour 1 tonne de papier-carton recyclé. On gagne 1 année de la consommation en énergie de 3 personnes dès que 1 tonne d'aluminium est recyclée... 600 kilos de sable sont préservés pour 1 tonne de verre recyclé. Chaque tonne d'acier recyclé fait économiser l'énergie que consomme 1 personne en 9 mois.



19000 boîtes de conserve recyclées = 1 voiture



27 bouteilles en plastique recyclées = 1 pull polaire



670 canettes recyclées = 1 vélo

PENSONS À TOUJOURS METTRE LE NOM DUCHET DANS LA BONNE POUCELLE

*Effet de serre : lorsqu'il est aggravé par les activités humaines productrices de CO₂, l'effet de serre devient dangereux pour la planète et participe au réchauffement climatique.



Les autres déchets

(Électroniques et Electro-ménagers)



D'autres matériaux se recyclent mais pas à la maison, ex : les piles

Nous en utilisons tous. Nous ne pouvons pas les mettre dans nos poubelles de tri mais par contre les mairies et supermarchés mettent à disposition des petites boîtes de récupération de piles. Même si elles sont petites, elles sont très polluantes et ont un impact dramatique sur notre environnement. Une seule pile peut polluer 1m² de terre et la rendre infertile pendant 50 ans.



Pensons-y--

Les piles rechargeables et jouets sans piles !

Le courant généré par une pile est en moyenne 36 fois plus cher que celui délivré par le réseau de distribution d'électricité. Si on utilise une pile alcaline, le kWh coûte en moyenne 6,2 €, contre 0,17 € proposé par le réseau !

Les piles ne sont pas si bon marché...

Autre exemple, dans le cas d'une famille de deux enfants ayant chacun une game-boy avec laquelle ils jouent 1h par jour, la consommation s'élève à quatre piles AA par semaine, soit 208 piles par an, pour le seul usage de ces deux jouets. Le coût des piles s'avère à terme plus élevé que celui du jouet.



Les huiles usagées, les tôles, etc. se recyclent en déchetterie.

À Lille, nous avons actuellement 2 déchetteries : boulevard d'Alsace (mais qui ferme dans les années à venir) et rue Bordé près de la LPA (Ligue Protectrice des Animaux) dans le quartier de Faubourg de Béthune.

Pour en savoir plus sur les options
et la loi des déchets

N° vert : 0800 15 23 37
(gratuit depuis un poste fixe)

2 En achetant autrement

Pensons-y...



Si vous faites vos courses après avoir mangé, vous achetez moins et surtout vous achetez mieux c'est à dire plus de fruits, de légumes, de yaourts et pas trop de gâteaux.

Quelques produits modernes sont chers et très polluants comme les lingettes que l'on peut trouver pour de multiples usages : laver les bébés, les sols et les surfaces, en voyages etc.

Ces lingettes sont très coûteuses, contiennent des produits toxiques, ne se recyclent pas et dégradent l'environnement. Pour nos enfants, rien de tel que du coton ou un gant de toilette, de l'eau et un peu de savon de Marseille.

ET SI L'ON ACHETAIT MOINS ?

La Sécurité : + 25% de des aliments que nous achetons ne sont pas composés !

+ 99% des ressources extraites de la nature deviennent des déchets en moins de 6 semaines !

Il existe plein de façons de réduire ses déchets à la source. Il suffit de décider de ne pas acheter certaines choses que l'on a déjà ou dont on n'a pas réellement besoin. Ou encore de sortir de temps en temps des circuits de ventes traditionnels et d'aller voir ce que proposent les ressourceries, centres Emmaüs ou autres. Pourquoi acheter du neuf quand on peut donner une 2^{ème} vie à un objet ?



On peut aussi faire preuve d'imagination en détournant des objets dont on ne se sert plus, en les réparant ou en les bricolant pour leur offrir une seconde jeunesse ! C'est ce qu'on appelle faire du neuf avec du vieux et c'est souvent très original et créatif.

Adresses utiles :

- Ressourcerie de Moulins et ENVIE 2E (appareils électriques, électroniques et électroménagers d'occasion) - Rue Courmont
- Ressourcerie de Wazemmes - Rue du marché



3 En utilisant des produits sains

Aujourd'hui nous savons que la qualité de l'air de nos habitations est médiocre. Des peintures, rideaux, revêtements, meubles, produits d'entretien divers, émanent des produits toxiques dangereux pour notre santé et celle de nos enfants.

Un exemple : les enfants en bas âge aiment marcher à 4 pattes et jouer par terre. Or, si vous nettoyez votre sol avec un détergent classique, sachez que ce produit toxique sera inhalé en 1^{er} par votre enfant et affectera son système respiratoire. Il existe pourtant des solutions saines et économiques pour remédier à tout ça.



Petites recettes de grand-mères...

POUR NETTOYER VOS SOLS ET SURFACES

LE JUS DE CITRON. Pressez un citron dans l'eau chaude, et voilà, c'est prêt ! Si ce n'est pas vraiment sain, l'eau chaude est amplement suffisante pour vous débarrasser des traces et poussières.

LE VINAGRE BLANC dissout efficacement le tartre et le calcaire sans être néfaste pour la santé. Il désinfecte et détruit les bactéries. Vous en trouvez dans les rayons des supermarchés pour environ 0,30 € le litre, un prix défiant toute concurrence. Et cerise sur le gâteau, il est respectueux de l'environnement. On peut utiliser le vinaigre blanc pour laver les vitres, carrelages, cuisine, salle de bains, sols, pour assouplir le linge aussi. Pour débarrasser les toilettes, mettez du vinaigre blanc chaud dans la cuvette et laissez agir quelques heures. Ensuite frottez avec une brosse et lavez la chose d'eau.

Retrouvez des tas de trucs simples, naturels et efficaces sur www.raffa.grandmenage.info (aller directement au sommaire).

Certaines plantes absorbent quelques substances toxiques que l'on trouve dans les maisons.

Le ficus par exemple absorbe les formaldéhydes* ;

L'arceuthoxyde absorbe les solvants.

* Formaldéhydes : composé organique présents dans de nombreux produits du quotidien (poles pour meubles, peintures, textiles, produits désinfectants...) et classés cancérogène depuis 2004.

4 En lisant les étiquettes des produits

On entend souvent tout et son contraire - si c'est moins cher, c'est que c'est de moins bonne qualité - ou alors - c'est pas parce que c'est plus cher que c'est meilleur -

Sait-on vraiment ce qu'on mange ? Quels sont nos critères lorsque nous achetons ?

Marché ou grande surface ?

Le prix est à l'évidence le 1^{er} critère de choix. Peut-on manger des produits de qualité sans que cela coûte trop cher ?

Il nous semble important de manger des produits frais, locaux et de saison et de les cuisiner. Sur les marchés Lillois, on peut trouver des produits intéressants au niveau du rapport qualité/ prix.

L'avantage des marchés c'est aussi la convivialité. On y trouve des petits producteurs qui

vendent directement leurs marchandises, ce qui veut dire pas d'intermédiaire achetant à bas prix aux producteurs, récupérant une marge et la répercutant sur le consommateur. En achetant des produits de région et de saison aux petits producteurs, vous faites des économies, vous achetez des produits frais, vous limitez les transports des marchandises et vous développez une économie régionale (il joint un dépliant des marchés lillois pour mieux vous repérer).



Comment lire une étiquette ?

Si l'on achète des produits emballés, lire les étiquettes permet d'en savoir plus sur ce que nous nous apprêtons à consommer. C'est

aussi le moment de mettre de côté l'esthétique de la boîte et de comparer objectivement les produits. C'est ainsi que l'on peut noter quel est le produit le plus gras, le plus sucré, le plus naturel, etc. Celui qui contient le plus de colorants, d'arômes, de conservateurs.

Les étiquettes peuvent vous guider dans vos choix. Notamment les prix au litre et au kilo, qui sont de réels indicateurs économiques. Il est intéressant de comparer les taux de protéines, de glucides, de lipides. Il arrive régulièrement d'hésiter entre 2 mêmes produits de marques différentes. Si les prix sont équivalents, les qualités nutritionnelles peuvent vraiment faire la différence. Ex : plus de glucides, de lipides et moins de protéines. Ce peut être un facteur de choix lors de vos achats.





La composition des produits est également très importante, pour connaître les pourcentages des ingrédients. Vous la trouvez sous cette forme : Pour un gâteau : Farine de blé, sucre de canne roux, écorces de citron et d'oranges confites, farine entière de soja, huile de soja...



A EVITER

- Les légumes emballés
- Les sachets individuels
- Les produits transformés
- Les plats préparés (souvent gras, salés, avec arômes et conservateurs)



A PRIVILÉGIER

- Produits frais sur les marchés, épiceries
- Les produits non transformés (ex : une pomme plutôt qu'une compote)
- Fruits et légumes de saison (cf calendrier de saisonnalité) et de votre région
- Les produits à la découpe
- Les recharges
- Les produits sous emballages recyclables (verre, aluminium, carton)

Pensons-y...

Manger de la viande une fois par jour, c'est largement suffisant et cela allège son porte-monnaie et ses artères !*

*Les professionnels de la santé estiment en effet que manger de la viande 2 fois par semaine est suffisant mais il faut compenser par d'autres protéines (légumineuses etc...)

Contact utile :

Service Solidarité Santé
de la ville de Lille :
03 20 49 56 14

SURENDETTEMENT

Contrairement aux idées reçues, ce ne sont pas les crédits à la consommation qui représentent la majeure partie des dossiers de surendettement, ce sont les accidents de la vie (divorces, longues maladies, pertes d'emploi, etc).

Pour savoir si l'on est endetté et connaître la procédure à suivre pour s'en sortir :
retirer directement un dossier de surendettement à la Banque de France et/ou consulter un juriste d'association de défense des consommateurs (comme Léo Lagrange consommation Nord) ou une assistante sociale.

JANVIER

FRUITS
 Pomme
 Poire
 Kaki
 Citron
 Citronnelle
 Néro

LÉGUMES
 oignon
 ail
 navet
 pomme
 panais
 betterave
 radis noir
 endive
 échalote
 céleri
 chou
 épinards
 potimarron
 courge
 betterave
 radis noir
 endive

FEBRER

FRUITS
 Pomme
 Poire
 Kaki
 Citron
 Citronnelle
 Pomme

LÉGUMES
 épinards
 potimarron
 courge
 betterave
 carotte
 céleri
 chou
 échalote
 oignon
 ail
 navet
 pomme
 panais
 betterave
 radis noir
 endive

MARS

FRUITS
 Pomme
 Poire
 Kaki
 Citron
 Citronnelle
 Pomme

LÉGUMES
 épinards
 potimarron
 betterave
 betterave
 radis noir
 céleri
 chou
 radis noir
 oignon blanc
 éponge
 navet
 pomme
 panais

AVRIL

FRUITS
 Pomme
 Kaki
 Rhubarbe
 Citron
 Pomme

LÉGUMES
 Néro
 oignon blanc
 radis noir
 carotte
 chou
 radis noir
 ail
 éponge
 navet
 pomme
 endive
 épinard
 betterave
 céleri

MAI

FRUITS
 Pomme
 Cerise
 Pomme
 Rhubarbe

LÉGUMES
 chou fleur
 pomme de terre
 primeur
 éponge blanc
 Céleri branche
 Courgette
 Petit pois
 Fève
 Fenouil
 radis noir
 Ail
 Carotte
 épinard
 Pomme
 Ail
 Navet
 éponge
 artichaut
 chou

JUN

FRUITS
 Pomme
 Framboise
 Cerise
 Abricot
 Melon
 Fraise

LÉGUMES
 pomme de terre
 primeur
 Haricot vert
 Courgette
 Aubergine
 Petit pois
 Poireau
 Fève
 Carotte
 Navet
 céleri
 brocoli
 ail
 radis noir
 chou
 fenouil
 tomate
 betterave
 concombre
 pomme

JUILLET

FRUITS
 Pomme
 Framboise
 Cerise
 Abricot
 Melon
 Fraise
 Strognon
 Cresson
 Poire
 Figue
 Myrtille
 Nectarine
 Pastèque
 Poire

LÉGUMES
 pomme de terre
 primeur
 Haricot vert
 Courgette
 Aubergine
 Petit pois
 Poireau
 Fève
 Carotte
 Navet
 céleri
 brocoli
 ail
 radis noir
 chou
 fenouil
 tomate
 betterave
 concombre
 pomme
 maïs doux
 échalote

AOÛT

FRUITS
 Pomme
 Framboise
 pomme
 Abricot
 Melon
 Fraise
 Poire
 Figue
 Pastèque
 Poire
 cerise
 nectarine

LÉGUMES
 pomme de terre
 primeur
 Haricot vert
 Courgette
 Aubergine
 Petit pois
 Poireau
 Fève
 Carotte
 Navet
 céleri
 brocoli
 ail
 radis noir
 chou
 fenouil
 tomate
 betterave
 concombre
 pomme
 maïs doux
 échalote
 haricots verts
 oignon blanc

SEPTEMBRE

FRUITS
 Cresson
 Figue
 Raisin
 Néro fraiche
 Fraise
 Poire
 Pastèque
 Melon
 Poire
 Pomme
 Mirre

LÉGUMES
 Concombre
 Courge
 Haricot vert
 Maïs doux
 épinard
 Petit pois
 Potimarron
 Céleri
 Poireau
 Courgette
 Tomate
 Aubergine
 Echalote
 Oignon sec
 Ail
 Haricot à croquer
 Artichaut
 Fenouil
 Carotte
 Poireau
 Betterave
 Navet
 Choux
 Rabe

OCTOBRE

FRUITS
 Pomme
 Poire
 Raisin
 Néro fraiche
 Châtaigne
 Fraise (de rigole)
 Figue
 Cresson
 Framboise
 Myrtille
 Néro
 Mirre

LÉGUMES
 Concombre
 Courge
 Haricot à croquer
 Radis
 Artichaut
 Fenouil
 Navet
 Haricot vert
 Maïs doux
 épinard
 Petit pois
 ail
 Potimarron
 Céleri
 Aubergine
 Echalote
 Carotte
 Poireau
 Fenouil
 Courgette
 Tomate
 Oignon sec
 Betterave
 Choux



NOVEMBRE

FRUITS
 Châtaigne
 Kaki
 Citronnelle
 Mandarine
 Poire
 Pomme
 Kaki
 Raisin
 Néro

LÉGUMES
 Choux
 Echalote
 Radis
 Céleri
 ail
 Betterave
 Courge
 Navet
 brocoli
 Poireau
 Oignon sec
 Artichaut
 Fenouil
 Potimarron
 Carotte
 Poireau

DÉCEMBRE

FRUITS
 Kaki
 Mandarine
 Poire
 Pomme
 Citronnelle
 Néro

LÉGUMES
 Choux
 Ail
 Radis noir
 Céleri
 Carotte
 Betterave
 Potimarron
 Oignon sec
 Salafite
 Fenouil
 épinard
 Courge
 Navet
 Poireau
 Carotte
 Poireau
 échalote

Fraîcheurs courses avec nos saisons





5 En économisant de l'eau



L'eau, dans la région Nord/Pas de Calais coûte environ 3 euros pour un m³. (soit 1000 litres d'eau). Les Français consomment environ 137 litres d'eau par jour et les illois environ 120 litres. En faisant quelques petits efforts, nous pouvons passer facilement en dessous des 100 litres par jour.

Pensons-y...

Utiliser un verre pour se laver les dents

Installer une bouteille pleine dans la cuve des toilettes pour réduire le volume de la chasse d'eau

Prendre des douches plutôt que des bains : un bain équivaut environ à 200 litres d'eau alors qu'une douche vous fait consommer en moyenne 60 à 80 litres

Récupérer l'eau de pluie quand vous le pouvez, pour arroser vos plantes, ou en guise de chasse d'eau pour vos toilettes



L'eau du robinet est potable !

Vous pouvez boire l'eau du robinet, elle est potable et équilibrée.

L'eau du robinet est le produit le plus contrôlé. Des règles très strictes sont imposées par la loi, notamment pour le taux de nitrates.

Une chose importante à savoir est que si vous buvez 1 litre d'eau du robinet par jour, votre consommation vous coûtera 1 € par an, alors que si vous buvez de l'eau en bouteille, cela vous reviendra à 45 € pour l'eau la plus économique et environ à 150 € pour les grandes marques.

De plus l'eau du robinet ne génère pas de déchets dans nos poubelles, alors que les bouteilles en plastique sont volumineuses et polluantes, n'oublions pas qu'elles sont fabriquées à partir de produits pétroliers. Même si elles sont recyclables, le plastique ne se recycle pas à l'infini.

Contact utile :

Association EDA (Environnement Développement Alternatif) :

www.eda-lille.org/ou au 03 20 52 12 02



Comment bien vivre dans son logement ?

Qu'attendons-nous d'un logement ?

Qu'il ne soit pas trop petit, qu'il n'y ait pas de moisissure, qu'il ne soit pas humide, pas dangereux etc. A l'évidence, il est fondamental de connaître nos droits mais aussi nos devoirs, tant pour nous protéger que pour nous défendre.

Il est également important d'être vigilant aux différents problèmes liés à l'énergie dans le logement.



PROPRIETAIRES

DEVOIRS

- Offrir un logement décent
- Donner gratuitement des quittances de loyers au locataire qui en fait la demande
- Faire les grosses réparations
- Donner un justificatif des charges
- Délivrer au locataire un logement en bon état d'usage et de réparation (cf : le contrat de bail)
- Entretien des locaux en état de servir à l'usage prévu par le contrat.
- Ne pas s'opposer aux aménagements simples réalisés par le locataire (changement moquettes, tapisseries, ...). Le propriétaire peut s'opposer à des transformations plus importantes.

DROITS

- Mettre un terme au contrat de bail en respectant un préavis de 6 mois avant la date anniversaire du contrat
- Retenir le dépôt de garantie en cas de dégradation du logement
- Reprendre le logement pour y habiter ou y mettre un membre de sa famille.



LOCATAIRES

DEVOIRS

- Payer son loyer (même en cas de problème avec le propriétaire).
- Payer les charges
- Assurer le logement et fournir une attestation chaque année
- Entretien le logement
- Effectuer les petites réparations
- En logement privé : devoir d'entretien du chauffe-eau, ramonage 1 fois par an et fournir une attestation au bailleur.

DROITS

- Avoir un logement décent
- Être protégé contre les troubles du voisinage.



1 Il y a logement et logement !

Logement indécent :

C'est un logement qui présente des risques manifestes pour la sécurité physique et la santé de ses occupants (ex : escaliers dangereux) et qui est dépourvu des équipements habituels permettant d'habiter normalement le logement (exemple : pas d'évier, pas d'eau potable, toilettes à l'extérieur...).

Logement indigne :

C'est profiter d'une personne, en situation de faiblesse (ex : besoin d'un logement), pour lui proposer un logement contraire aux droits de la dignité humaine.

Logement insalubre :

C'est un logement qui présente des risques pour la santé de ses occupants ou des voisins du fait de son état ou de ses conditions d'occupation.

COMMENT LANCER UNE PROCÉDURE D'INSALUBRITÉ ?

Si vous estimez que votre logement est insalubre, interpellez votre mairie (service d'hygiène) et demandez une enquête d'insalubrité.

Il vous sera remis une fiche de signalement d'insalubrité.

Un enquêteur du service d'hygiène vient constater l'état du logement. L'enquêteur fait un rapport de ce qu'il a constaté et le transmet au préfet.

Le préfet avertit les occupants et propriétaires.

Le préfet convoque le conseil départemental d'hygiène.

Le conseil départemental donne un avis sous 2 mois

Soit l'avis du conseil est le même que celui de l'enquêteur et la procédure suit son cours.

Soit l'avis du conseil est contraire : dans ce cas, le préfet peut transmettre le dossier au ministère de la santé qui saisira le conseil supérieur d'hygiène publique de France qui a deux mois pour se prononcer.

Arrêté du préfet

Soit l'arrêté d'insalubrité est irrémédiable : Le préfet prononce l'interdiction définitive d'habiter et d'utiliser les lieux.

Soit le préfet rend un arrêté d'insalubrité rémissible : dans cette situation, le préfet doit, dans un délai d'un mois, avertir le propriétaire d'effectuer les travaux et peut prononcer une interdiction temporaire d'habiter les lieux. Les locataires sont relogés aux frais du propriétaire pendant la durée des travaux.

2 Informations utiles

L'assurance habitation en logement privé :

Si vous ne fournissez pas votre attestation d'assurance habitation, le propriétaire est en droit de mettre un terme au contrat.

Si vous habitez dans un logement social (type LMH, SLE ; ...) et que vous n'envoyez pas votre attestation, le bailleur vous facture une assurance (environ 2 à 3 €). **Attention cette assurance ne couvre que les dommages causés aux bâtiments du bailleur.** Tout ce qui vous appartient n'est pas assuré, également si vous causez un dommage (type dégâts des eaux), vous devez payer l'intégralité de la remise en état.



L'état des lieux :

Il n'est pas obligatoire mais fortement conseillé.

Si l'état des lieux d'entrée n'est pas réalisé, des dégradations déjà existantes peuvent être facturées au moment où le locataire quitte le logement car il est réputé avoir eu un logement en bon état.

L'état des lieux est un inventaire minutieux du logement et est réalisé en présence du locataire et du propriétaire.

Le dépôt de garantie :

Il est versé au moment d'entrer dans le logement. **Il correspond à 1 ou 2 mois de loyer hors charges.** S'il n'y a pas eu de dégradation, le dépôt de garantie est intégralement rendu au locataire, au plus tard 2 mois après la remise des clés au propriétaire.

**LES PROBLÈMES DE LOGEMENT
LES PLUS FRÉQUENTS SONT :**

l'insalubrité, le manque
de place, le voisinage,
le bruit et la propreté.



Contact direction de l'habitat de la ville de Lille :

primes-habitat@mairie-lille.fr ou 03 20 49 51 94

Pour tout renseignement sur les primes habitat ou les signalements d'insalubrité vous pouvez contacter ce numéro.



LA MAISON DE L'HABITAT DURABLE

Elle ouvre ses portes en 2011 et a pour missions d'accompagner les habitants dans la rénovation écologique et économique de leurs logements (conseils, financements, contacts...) et de proposer aux professionnels du bâtiment des formations aux métiers de la rénovation durable (éco-matériaux, matériaux économiques, isolation...).

3 Comment faire des économies d'énergie ?

Avec le diagnostic de performance énergétique (DPE)

Petite nouveauté en matière de logement : avant d'acheter ou de louer un logement, vous êtes en droit de demander le DPE, ce qui vous permet de savoir si votre logement est correctement isolé ou non.

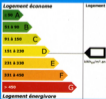
Le diagnostic de performance énergétique (DPE) est une évaluation des consommations d'énergie d'un logement.

Il vous permet :

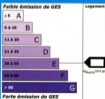
- d'estimer le montant de vos factures de façon annuelle.
- de savoir si votre logement est bien isolé.

LA LECTURE DU DPE SE FAIT GRÂCE À UNE DOUBLE ÉTIQUETTE :

Une pour la consommation énergétique du logement (en euros)



Une pour le taux d'émissions de gaz à effet de serre (voir lexique P3)



LE TARIF EDF DE 1^{ER} NECESSAIRE

C'est un tarif pour les foyers à faible revenu offrant une réduction du coût de l'énergie. Il s'agit d'une réduction des factures, sur la consommation et l'abonnement. Vous devez vous rapprocher d'une assistante sociale qui fera les démarches auprès d'EDF pour que vous puissiez bénéficier de ce tarif. Pour y avoir droit, il faut également bénéficier du tarif réglementé. Attention, cette aide est ponctuelle et limitée.

- Exemples de réduction : • Un adulte avec 1 ou plusieurs enfants peut bénéficier d'une réduction de 40 %
 • Un couple avec 2 enfants peut voir sa facture diminuer de plus de 50 %.

Avec des éco-gestes simples

L'augmentation du prix de l'énergie et les fréquents problèmes d'isolation des logements pèsent lourdement sur le budget des ménages, particulièrement les plus modestes.

Voici quelques conseils simples et pratiques pour faire baisser le montant des factures...



Baissez le chauffage

18°C à 19°C le jour et 16°C à 17°C dans les chambres la nuit suffisent !



Pour la santé, il est préférable d'éteindre complètement le chauffage la nuit (sauf pour les logements particulièrement mal isolés dans lesquels la température pourrait baisser beaucoup trop).

Dormir dans une chambre non chauffée avec une température de 16°C c'est bénéficier d'un vrai sommeil réparateur et protéger son système respiratoire.

Car le chauffage a tendance à assécher les voies respiratoires.



Eteignez les appareils en veille

Beaucoup d'entre-nous n'éteignent pas régulièrement leur ordinateur ou s'endorment devant la télévision ! Pourtant cela coûte cher ! Economie réalisable par ménage : entre 60 et 150 euros par an.

Une solution simple : brancher tous vos appareils sur une multiprise à interrupteur ou acheter un minuteur (pour s'endormir devant la télé). Quand vous n'utilisez pas vos appareils, il suffit de les éteindre !





Installez des ampoules basse consommation

Elles sont un peu plus chères à l'achat, mais très rapidement rentables. Pensez à les recycler, certains magasins (Monoprix, passage des Tanneurs, Carrefour Eursilla, Le Printemps rue Nationale) mettent à votre disposition des petits containers.



Place à la lumière naturelle !

Facilitez au maximum l'entrée de la lumière naturelle dans vos différentes pièces, c'est encore le meilleur moyen de ne pas allumer la lumière inutilement et donc de faire des économies.



Stop aux appareils ménagers énergivores !

Regardez de très près le symbole énergétique de chaque appareil électrique. Les moins chers à l'achat ne sont pas forcément ceux qui vous feront faire des économies à l'usage.

Privilégiez les appareils de classe A ++.



Contact utile :

Espace info énergie à la MRES,
23 rue Gosselet à Lille
Tél. : 03 20 52 12 02
www.mres-asso.org

Pensez à aérer votre logement une demi-heure tous les jours même en hiver, vous renouveler ainsi l'air intérieur de votre logement. Ce geste est fondamental pour la santé de ses occupants.

LE PRIX DE L'ÉNERGIE VA T-IL ENCORE AUGMENTER ?

Oui, on estime à environ 30% l'augmentation du prix de l'énergie dans les années à venir.

L'ouverture des marchés, kézako ?

Depuis juillet 2007, nous pouvons choisir notre fournisseur en énergie : électricité et gaz. Seuls EDF et GDF sont soumis aux tarifs régulés, ce qui signifie qu'ils dépendent des pouvoirs publics donc de l'état.

Si vous quittez EDF pour un concurrent, vous pouvez revenir, mais durant une période de 6 mois, vous ne pourrez pas bénéficier des tarifs régulés.



Comment devenir un éco-citoyen ?

Citoyen, voilà un mot que l'on entend souvent et nous avons bien du mal à la définir. Si chaque citoyen est une personne qui a des droits, il a aussi des devoirs. Nos devoirs sont avant tout de nous respecter les uns les autres, que ce soit nos voisins, nos collègues et les personnes qui font partie de notre quotidien. Être citoyen c'est ne pas faire trop de bruit pour ne pas importuner nos voisins, c'est observer des règles communes de propreté, c'est aussi réfléchir à nos modes de déplacements, limiter par nos actes de tous les jours la pollution et le gaspillage en tout genre.

E En privilégiant la mobilité douce à Lille

La voiture reste un des moyens de transport les plus coûteux et les plus polluants, on perd souvent du temps à se garer car le nombre de places de parking diminue à Lille et il faut mettre des sous dans l'horodateur. Mais... Lille étant la grande ville de la région Nord/Pas de Calais, elle bénéficie d'un réseau de transports en commun assez important, qui se développe au fur et à mesure des années.



Le métro dessert depuis quelques années maintenant les villes jusque Roubaix et Tourcoing et va même jusqu'en Belgique. Le train, le tramway, la Lièze et les bus permettent de couvrir assez efficacement la métropole lilloise.



Le Pass journée :

Déplacements illimités dans la journée pour 3,5 € et pour une famille allant jusqu'à 5 membres. Il vous suffit de vous rendre à Transpôle et de demander une carte Pass journée famille. Vous devrez fournir les photos d'identité de chaque personne que vous désirez mettre sur la carte. Ensuite, Transpôle vous enverra la carte et lorsque vous voudrez voyager en famille sur le réseau Transpôle en famille et ce de façon illimitée, il ne vous restera qu'à prendre votre ticket dans un distributeur classique.





Les Parkings relais :

Ils sont gratuits et surveillés et permettent d'accéder très vite au métro et ainsi de ne pas perdre de temps à chercher une place en ville ou même dans un parking payant. On en trouve aux abords des métros, porte des Postes, porte d'Arras et porte de Valenciennes. De plus, les tickets Transpôle sont moins chers si vous laissez votre voiture dans un parking relais (gratuit).

Le Ticket + :

Il s'agit d'un accord entre la SNCF et Transpôle qui permet aux usagers de payer moins chers. En effet, vous payez votre abonnement de train et si vous avez besoin de prendre un métro ou bus, l'abonnement Transpôle est environ 3 fois moins cher.

Ticket Zap :

C'est un ticket à prix réduit : 0,60 € utilisable sur les petits trajets, 3 stations de métro (ex : vous montez à porte de Douai et avec votre ticket zap vous pouvez aller jusqu'à mairie de Lille).

Et ... Le vélo :

Le vélo reste un mode de déplacement défiant toute concurrence, pas d'abonnement à payer, un peu d'activité physique, rapide (pas de bouchon pour les vélos).

Des classiques à ne pas oublier :

La carte Iris est une carte de transports à destination des chômeurs indemnisés et des premiers demandeurs d'emploi de moins de 25 ans. L'abonnement est totalement gratuit. Il suffit de justifier régulièrement du statut de travailleur privé d'emploi et indemnisé ou de sa situation de primo demandeur d'emploi.

La carte Mirabelle, à destination des bénéficiaires du RMI, permet d'avoir une réduction de 50 % sur le coût des transports.

PISTES PROPOSÉES PAR LES HABITANTS

Pour les personnes qui font les postes (les 3/8) et toutes celles qui travaillent de nuit, il est difficile d'avoir accès aux transports en commun, notamment lorsque vous commencez votre travail à 5h du matin. Le 1^{er} métro déviant à 5h30, cette solution n'est pas envisageable. Il faut donc que les personnes se déplacent autrement et bien souvent, il s'agit de la voiture ou d'une motylette et parfois le vélo.

Aménager un service minimum de nuit afin que chaque lillois puisse avoir accès aux transports en commun au moment où il en a besoin serait une solution. Cela éviterait aux personnes concernées d'acheter une voiture et de faire respirer leur budget.

Autre idée : développer les sorties payantes à thème (comme par exemple à la mer). Cela permettrait aux familles et aux jeunes de s'organiser et d'aller mieux.

2 En agissant en faveur de la propreté dans la ville

Notre malheureux constat est que notre belle ville de Lille est sale et polluée.

Le conseil municipal d'enfants a pris l'initiative d'un nettoyage de Printemps dans les quartiers de Moulins et du Faubourg de Béthune, ils ont ramassé au bas des immeubles, un taux de déchets impressionnant, le plus souvent jetés par la fenêtre.

Les jeunes élus ont voulu montrer l'exemple à leurs aînés et ont organisé un nettoyage de Printemps. Armés de leurs sacs et de leurs gants, ils ont ramassé les déchets qui traînaient, notamment sur le boulevard de Metz et aux alentours de la barre colonée. Nous pensons qu'il faut davantage sensibiliser les enfants sur la question de la propreté et du respect de leur environnement.

Pas de miracle malheureusement mais sans doute l'occasion de réfléchir à l'impact de nos gestes sur les enfants et leur environnement. Après tout, il semble logique qu'un enfant ait besoin d'un cadre propre et respecté pour s'y épanouir...

Nous proposons, par ailleurs que les citoyens reçoivent l'obligation de réparer les dégâts qu'ils causent, ex : nettoyer, ramasser les déchets ; un peu comme des TIG. Nous pouvons prendre exemple sur nos voisins tels que l'Allemagne et la Belgique à ce sujet.

Si la ville est plus jolie, plus verte, les habitants auront plus envie d'en prendre soin.



Les rédacteurs lillois de ce guide vous souhaitent une bonne lecture !

Contact utile :

Allo Propreté : 03.20.49.52.59, proprete@mairie-lille.fr

Contactez ce numéro pour :

- Signaler un dépôt (hors jours de collecte et d'encombrants), un tag, un caniveau sale, une poubelle renversée, de l'huile sur la chaussée, un sac éventré...
- Devenir Correspondant Propreté de votre quartier
- Obtenir un renseignement sur le jour de collecte de votre rue, le jour des encombrants pour votre secteur.



ONT COLLABORÉ À LA RÉALISATION DE CE GUIDE

• La Ville de Lille : partenaire technique et financier

Un remerciement tout particulier à Madame Danièle Pollaute et à la Direction développement durable qui nous ont soutenus tout au long du projet.

• Léo Lagrange Consommation Nord : porteur du projet, animation du comité de rédaction, coordination et suivi de réalisation.

• Merci à tous les habitants qui ont participé à la rédaction de ce guide : Viviane T - Martine D - Jean-Claude D - Ammar A - Jacques R - Carole T - Annie C - Suhir A - Abed B - Fatima A - Tertil Y - Mounad R - Chérifa B - Saadia N - Fatima S - Linda R - Latifa N - Laurence D - Eric D Fadla A - Virginie C - Latifa D.

• Merci à La maison du Citoyen de Lomme.

Création graphique et mise en page : Editions ELKA (01 49 32 42 54)
Illustrations : Emmanuelle Gac.

Ce guide est imprimé par une imprimerie certifiée Imprim Vert et ISO 14001, sur papier Cyclus Print 100% recyclé et désencré sans chlore avec des encres végétales.

Le D'n's message du citoyen - Juin 2008

NOUS CONTACTER :

Léo Lagrange Consommation Nord
41 rue Lazare Garreau
59000 Lille
03 20 39 86 44
Contact : Eve De Bosscher



Green Social Nord Network
www.greensocialnord.com

